



## Projet REPAIR



Photo : Une réunion de travail du projet REPAIR entre SEP/CNLS et ANSS-SP

Dans le cadre des activités de son nouveau projet **REPAIR** (REconnaissance de PAIRs éducateurs), l'ANSS-Santé PLUS a procédé, ce mardi 24 juin 2025 dans son centre clinique TURIHO, à une première réunion de travail avec une équipe du SEP/CNLS qui est un partenaire de mise en œuvre du projet, pour développer un plan d'action annuel concerté pour la première année de mise en œuvre du projet.

Le projet **REPAIR** a comme objectif général d'établir un cadre politique et juridique permettant la reconnaissance effective, la pérennisation et l'engagement des pair-es-éducateurs-trices (PE) en tant que ressources humaines en santé dans la lutte au VIH et dans l'amélioration de la qualité des services communautaires. Le projet vise également à toucher les Plateformes d'Afrique de l'Ouest (PFAO) et d'Afrique Centrale (PACE) de Coalition PLUS ainsi que l'ensemble des PE au cœur de l'approche communautaire de la Coalition PLUS.

La réunion a commencé par un mot d'ouverture du Directeur technique du SEP/CNLS qui a remercié l'ANSS-SP pour cette initiative dont le processus avait commencé longtemps avant, en collaboration avec le SEP/CNLS. Il a également rassuré à l'ANSS-SP de l'engagement du SEP/CNLS pour une bonne collaboration dans la mise en œuvre de ce projet.

L'équipe de SEP/CNLS était composé par :

- Le Directeur Technique.
- L'Expert Chargé de la Planification, Suivi et Evaluation.
- L'Expert Chargé de la réponse de la Société Civile.

L'équipe de l'ANSS-SP était composé par :

- Le Chargé du projet.
- Le Chargé de projet recherche et mobilisation communautaire.
- Le Chargé de la capitalisation et communication du projet.
- Chargé de mission projet RIPOSTE.

Les activités proprement dites ont commencé par la projection du plan annuel du projet **REPAIR**, et toutes les parties prenantes ont commencé des échanges participatifs sur :

- \* Les grandes lignes du projet et ses axes stratégiques.
- \* L'identification les actions communes entre l'ANSS-SP et SEP/CNLS.
- \* L'élaboration d'un calendrier opérationnel et définir les responsabilités de mise en œuvre.
- \* Un accord sur les modalités de suivi-évaluation du plan d'action annuel.

Le plan d'action annuel a été élaboré et validé, un calendrier de mise en œuvre a été établi mais aussi les parties prenantes se sont accordées sur un mécanisme de suivi-évaluation.

La réunion a été une réussite pour toutes les parties prenantes et c'est un bon début parce que chacune des parties a donné des recommandations pour bien aboutir aux indicateurs du plan annuel du projet.

La journée s'est terminée en beauté, tout en se donnant des rendez-vous pour les prochaines activités du projet qui se trouvent dans ledit plan annuel.